N° 153 – Juillet 2025

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

G3. Taux de réussite aux examens de niveau secondaire II

En 2024, 89% des candidates et candidats à un examen de niveau secondaire II ont obtenu leur diplôme. Le taux de réussite, en nette augmentation en 2024, varie de 97% pour la maturité gymnasiale à 73% pour la passerelle Dubs. Le CFC dual affiche un taux de réussite parmi les plus hauts depuis 2014 (88%). Le certificat d'école de culture générale affiche quant à lui un taux de réussite rarement aussi élevé (84%). Le CFC plein temps et la maturité professionnelle connaissent deux années consécutives de hausse du taux de réussite, qui retrouve le niveau observé avant la pandémie. L'écart de réussite aux examens en faveur des filles varie de +0,5 point de pourcentage (maturité professionnelle) à +3 points (maturité spécialisée).

À **l'issue d'une formation de niveau secondaire II,** la réussite des élèves ou des apprenties et apprentis se traduit par la délivrance d'une certification : maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée, certificat d'École de culture générale (ECG), certificat fédéral de capacité (CFC), attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou certificat d'examen complémentaire à la maturité professionnelle ou à la maturité spécialisée (passerelle « Dubs » permettant de rejoindre une haute école universitaire).

Permettre à un maximum de jeunes d'obtenir un diplôme du secondaire II est un objectif de la Confédération et des cantons, fixé en 2006, confirmé en 2011 et renouvelé en 2023 par la CDIP (*« faire en sorte que 95% des jeunes de 25 ans possèdent un diplôme du secondaire II »*, voir *Pour en savoir plus*). Cette fiche analyse l'évolution du taux de réussite aux examens du secondaire II, ce dernier étant l'un des facteurs qui influent sur le taux de première certification secondaire II (voir fiche *G1. Taux de première certification de niveau secondaire II*).

En 2024, 89% des personnes candidates à un examen secondaire II ont obtenu leur diplôme

Tous diplômes de l'enseignement public de niveau secondaire II confondus, et hors formations pour adultes, un peu plus de 6'900 candidates et candidats se sont présentés à un examen en 2024 à Genève. Parmi eux, environ 6'150 jeunes l'ont réussi et environ 750 ont échoué. En moyenne, 89% des candidates et candidats ont obtenu leur diplôme, D'une manière générale, on constate une augmentation du taux de réussite aux examens en 2023 et en 2024. Le taux de réussite moyen 2024 est ainsi le plus élevé observé depuis 2014, à l'exception de l'année 2020 qui, rappelons-le, avait été très atypique. Dans le contexte de la crise sanitaire et économique liée à la pandémie de covid-19, les modalités de passation des examens 2020 avaient en effet dû être aménagées (voir *Pour comprendre ces résultats*), ce qui avait entrainé une nette augmentation du taux de réussite, comme dans la plupart des cantons (CSRE, 2023).

G3.a Taux moyen de réussite aux examens de niveau secondaire II, 2014 à 2024

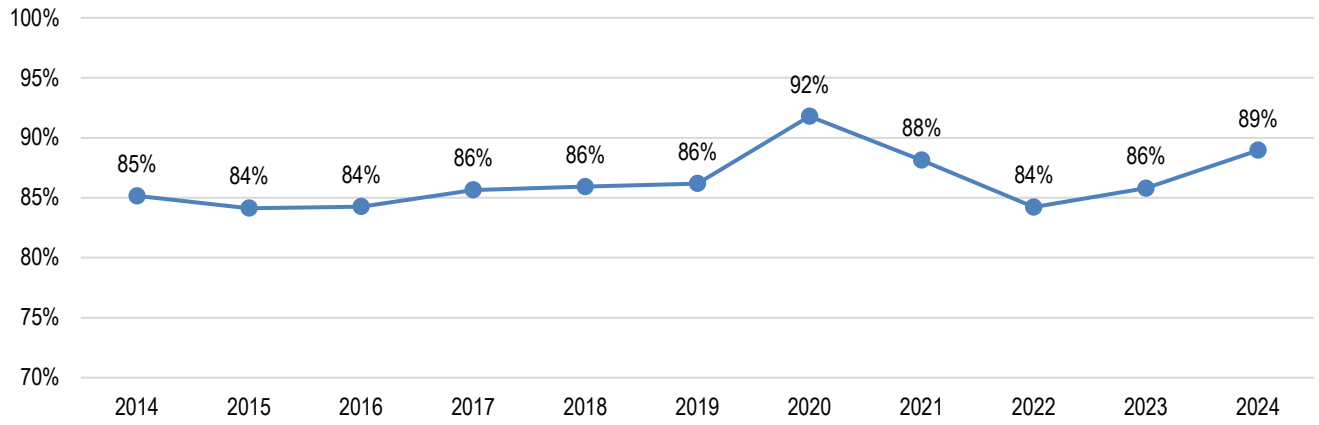

N.B. Hors formations pour adultes.

Source : SRED/relevé SBA; Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC).

En 2024, le taux de réussite aux examens de niveau secondaire II varie de 97% pour la maturité gymnasiale à 73% pour la passerelle Dubs (voir **G3.b**). La différence de réussite aux différents diplômes tient en partie à des parcours plus ou moins sélectifs jusqu'à l'examen, mais aussi à des modalités d'examens qui peuvent être différentes selon les diplômes.

Le taux de réussite à la maturité gymnasiale, très élevé, reflète notamment le fait que les élèves qui se présentent à l'examen, en 4e année du Collège, ont auparavant connu une 1re année relativement sélective et que des réorientations vers d'autres formations (notamment vers l'ECG et la formation professionnelle en école à plein temps, p. ex. le CFP Commerce) interviennent tout au long du parcours au Collège si le niveau de l'élève est jugé insuffisant (voir fiche *D5. Transitions à l'intérieur de l'enseignement secondaire II*).

G3.b Taux de réussite aux examens de niveau secondaire II, selon le diplôme, 2024

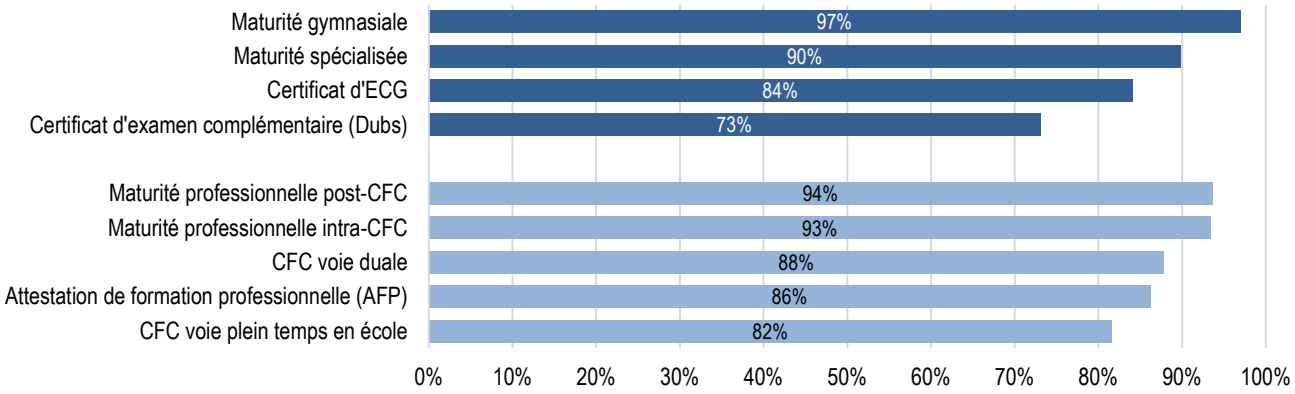

N.B. Hors formations pour adultes.

Source : SRED/relevé SBA; Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC).

La réussite au certificat d'ECG a particulièrement augmenté en 2024

La plupart des diplômes ont connu une évolution à la hausse du taux de réussite durant la période récente. La hausse la plus importante concerne le certificat d'ECG : le taux de réussite est de 84% en 2024 (contre 72% en 2022 et 74% en 2023, voir **G3.c**). C'est un niveau particulièrement élevé, rarement observé depuis 2014. Le CFC en école à plein temps et la maturité professionnelle connaissent également une amélioration soutenue de la réussite aux examens. La réussite à la maturité gymnasiale, habituellement haute, progresse encore un peu en 2024.

Le taux de réussite à la maturité spécialisée progresse régulièrement depuis 2018 pour atteindre presque 90% en 2024 (contre 83% en 2020 et 75% en 2018). Formation théorique, pratique et professionnelle d'un an après le certificat d'ECG, la réussite à cet examen dépend en partie de la manière dont se déroulent et sont validés les stages de la personne candidate et le travail de maturité.

G3.c Nombre de personnes candidates et taux de réussite aux examens de niveau secondaire II, selon le diplôme, 2022 à 2024

	2022		2023		2024				
	Nb. total de candidat·es	Taux de réussite à l'examen	Nb. total de candidat·es	Taux de réussite à l'examen	Nb. total de candidat·es	Nb. de candidat·es ayant réussi l'examen	Nb. de candidat·es ayant échoué à l'examen	Taux de réussite à l'examen	Taux d'échec à l'examen
Maturité gymnasiale (1)	1'573	95.2%	1'729	96.3%	1'710	1'658	52	97.0%	3.0%
Maturité spécialisée	464	87.7%	510	86.3%	572	514	58	89.9%	10.1%
Certificat d'ECG (1)	1'052	72.4%	980	73.8%	1'046	879	167	84.0%	16.0%
Maturité professionnelle	635	87.7%	635	90.7%	648	606	42	93.5%	6.5%
intégrée	331	90.0%	358	92.5%	382	357	25	93.5%	6.5%
post-CFC	304	85.2%	277	88.4%	266	249	17	93.6%	6.4%
Certificat fédéral de capacité (CFC) (2)	2'638	81.5%	2'755	82.7%	2'569	2'190	379	85.2%	14.8%
Voie plein temps en école	1'167	74.1%	1'261	78.9%	1'067	871	196	81.6%	18.4%
Voie duale	1'471	87.3%	1'494	85.9%	1'502	1'319	183	87.8%	12.2%
Attestation de formation prof. (AFP)	212	87.3%	257	89.5%	247	213	34	86.2%	13.8%
Certificat d'examen compl. (Dubs) (3)	100	64.0%	130	68.5%	115	84	31	73.0%	27.0%
Total (hors formations pour adultes)	**6'674**	**84.2%**	**6'996**	**85.8%**	**6'907**	**6'144**	**763**	**89.0%**	**11.0%**
Maturité gymnasiale pour adultes	68	88.2%	63	92.1%	47	42	5	89.4%	10.6%
CFC et AFP pour adultes	887	84.1%	864	87.3%	894	726	168	81.2%	18.8%

N.B. Les données 2014 à 2021 figurent dans le classeur Excel sur la page des Repères et indicateurs statistiques (RIS). (1) Hors formations pour adultes. (2) Y compris des CFC préparés dans une école privée. (3) Un examen complémentaire à la maturité professionnelle, après une formation d'une année, permet de rejoindre une haute école universitaire. Ce diplôme est délivré depuis 2012 à Genève.

Source : SRED/relevé SBA; Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC).

Un taux de réussite au CFC dual parmi les plus hauts depuis 2014

Après deux années de baisse, le taux de réussite au CFC dual progresse de 2 points en 2024 par rapport à 2023 pour atteindre près de 88%, soit l'une des valeurs les plus hautes depuis 2014 (si l'on excepte l'année 2020 marquée par la pandémie).

À noter que ce taux concerne l'ensemble des candidats, qu'ils ou elles se présentent pour la première, deuxième ou dernière tentative. Les candidates et candidats au CFC dual se présentant pour la première fois aux examens réussissent légèrement mieux, avec un taux de réussite supérieur à 90% en 2024.

L'AFP, formation en deux ans qui s'adresse aux jeunes ayant des aptitudes essentiellement pratiques, représente 3% des diplômes de niveau secondaire II délivrés en 2024 à Genève (voir fiche *G2. Type de diplôme secondaire II et âge à l'obtention*). Même en ayant baissé légèrement par rapport à 2023, le taux de réussite à l'examen reste très élevé en 2024

(86%). À noter qu'au niveau suisse, le taux de résiliation de contrats constaté pour l'AFP est proche de celui du CFC (25.6% pour l'AFP contre 24.5% au CFC en trois ans) (OFS, 2024a). Pour Genève, on retrouve le même type de constat avec une autre mesure : six ans après l'entrée en formation, 23% des jeunes en AFP n'ont pas encore obtenu de diplôme ; ce taux est de 26% pour les jeunes en CFC dual (voir fiche *RIS D5*). Il faut toutefois souligner que les jeunes qui abandonnent en AFP ont moins d'alternatives de formation que celles et ceux qui interrompent un CFC (et qui peuvent notamment commencer une AFP).

Deux années consécutives de hausse pour le CFC plein temps et la maturité professionnelle

L'échec à l'examen du CFC plein temps avait été particulièrement important en 2022, notamment au CFC d'employé et employée de commerce (32% contre environ 20% en 2021). Cette forte diminution était probablement à mettre en lien avec la crise sanitaire qui a eu des impacts sur les plans de formation, en particulier sur la pratique professionnelle. Soulignons que les jeunes ayant passé l'examen du CFC d'employé et employée de commerce en juin 2022 avaient commencé leur formation en 2019-20 (« année covid ») et avaient donc connu deux années fortement impactées par la crise sanitaire durant leurs trois années de formation. Le taux de réussite au CFC plein temps progresse depuis et atteint près de 82% en 2024.

En ce qui concerne la maturité professionnelle, le taux de réussite est globalement de plus de 93% (soit +3 points de pourcentage par rapport à 2023 et +6 points par rapport à 2022). Près de 6 jeunes sur 10 qui ont obtenu ce diplôme l'ont préparé en parallèle au CFC en 2024 (contre moins de 5 jeunes sur 10 au niveau suisse [OFS, 2024b]). En 2024, le taux de réussite à l'examen est similaire, qu'il s'agisse de la maturité intégrée ou de la maturité post-CFC.

Le taux de réussite à la passerelle Dubs est de 73% en 2024, contre 68.5% en 2023, 64% en 2022 et 71% en 2021. Il faut néanmoins interpréter ces variations avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs de la passerelle Dubs. Depuis 2017, cette formation est ouverte aux personnes détenant une maturité spécialisée alors qu'elle n'était auparavant accessible qu'aux titulaires d'une maturité professionnelle. En 2024, les titulaires d'une maturité spécialisée représentent 53% des candidates et candidats à la passerelle Dubs ; leur part est en constante augmentation depuis que cette formation leur a été ouverte (c'était seulement un quart des candidates et candidats en 2017). Sur la période 2017-2024 on constate que le taux de réussite à l'examen de la passerelle Dubs est relativement proche quel que soit le type de maturité obtenue auparavant (70% pour les titulaires d'une maturité spécialisée et 68% pour celles et ceux qui détiennent une maturité professionnelle).

Augmentation du nombre de candidates et candidats aux CFC et AFP pour adultes

Le nombre de candidates et candidats aux examens de formation professionnelle pour adultes (CFC et AFP) a fortement progressé ces dernières années. Cela concerne près de 900 personnes en 2024 contre environ 600 en 2014. Dans le même temps, le taux de réussite aux examens a diminué, passant de plus de 97% en 2014 à 81% en 2024. Cette évolution peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Jusqu'en 2019, les statistiques de la validation des acquis de l'expérience (VAE) comptabilisaient uniquement les personnes ayant obtenu leur titre final, tandis que les échecs ou réussites partielles n'étaient pas pris en compte. En outre, la révision des ordonnances de formation professionnelle a incité de nombreuses candidates et candidats à tenter leur première certification dans le cadre de la procédure actuelle avant sa modification, ce qui a conduit à des réussites partielles et à la délivrance d'attestations cantonales de qualification. Ce phénomène a été particulièrement marqué en 2021 et 2022 dans les professions de la santé et du social, puis en 2023 et 2024 dans le domaine du commerce. Ces éléments conjugués permettent d'expliquer la baisse du taux de réussite, qui ne reflète pas nécessairement une diminution des compétences, mais plutôt un changement dans les pratiques et les règles de comptabilisation (source : OFPC).

À l'inverse, la réussite à la maturité gymnasiale pour adultes a régulièrement progressé, même si elle est sujette à des variations annuelles, passant de 82% en 2014 à plus de 89% en 2024. Septante personnes ont obtenu le certificat d'ECG pour adultes (ECGA) en 2024. On ne peut cependant pas calculer de taux de réussite dans ce dernier cas, car il s'agit d'une formation modulable basée sur un système d'unités de valeur capitalisables (voir *Pour comprendre ces résultats*). Le taux d'abandon en cours de cursus ECGA est élevé. Sur une cohorte entrée à l'ECGA en 2019-20, environ 3 jeunes sur 10 obtiennent le certificat dans les cinq ans. Soulignons néanmoins qu'une partie des jeunes (15%) obtient un autre titre après avoir interrompu l'ECGA (un CFC notamment). Relevons enfin que l'ECGA permet aux élèves déjà titulaires d'un certificat d'ECG d'obtenir un deuxième certificat dans une autre option.

Le taux de réussite peut varier selon l'option ou l'orientation choisie

Pour un diplôme donné, le taux de réussite peut varier selon l'option ou l'orientation choisie. La maturité gymnasiale est le diplôme pour lequel la variation de la réussite selon l'option est la plus faible. En 2024, le taux de réussite à la maturité gymnasiale varie ainsi de 95% pour l'option spécifique (OS) Économie et droit à 100% pour l'OS Arts (arts visuels et musique) (voir **G3.d**).

La réussite à la maturité professionnelle varie de 88% pour la maturité Technique, architecture et sciences de la vie à 99% pour la maturité Arts appliquées. L'option Économie et services, qui regroupe à elle seule 60% des candidates et candidats à la maturité professionnelle, a été réussie dans 95% des cas.

Hormis le très faible taux de réussite de 42% pour l'option Communication et information (qui concerne toutefois très peu de personnes candidates pour être réellement comparable aux autres options), le taux de réussite atteint, voire dépasse 88% pour les autres options de la maturité spécialisée : 88% en Travail social, Pédagogie, 97% en Santé et 100% en Arts (cette dernière regroupant également très peu de personnes candidates).

En ce qui concerne le certificat d'ECG, le taux de réussite va de 80% pour l'option Santé (choisie par 35% des candidates et candidats à l'examen) à 89% pour l'option Socio-éducatif (près de la moitié des personnes candidates).

Enfin, le taux de réussite aux examens de formation professionnelle initiale (CFC et AFP confondus) est variable selon le pôle de formation : il va de 81% en moyenne en 2024 dans les pôles Commerce et Construction à 92% dans le pôle Arts appliqués (voir **G3.e**).

G3.d Taux de réussite aux examens de niveau secondaire II, selon l'option ou l'orientation, 2021 à 2024

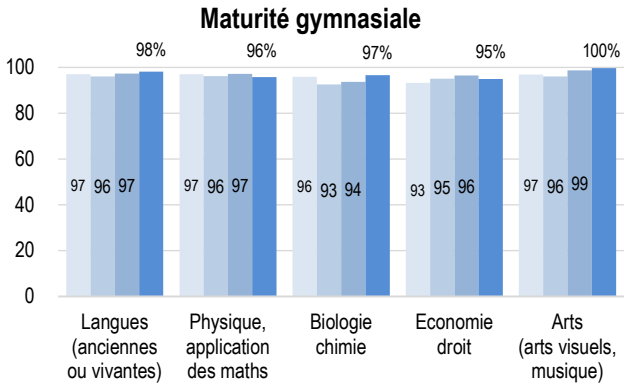

Nombre de personnes candidates selon l'option :

En 2021	428	166	468	431	227
En 2022	334	181	446	427	253
En 2023	326	179	566	424	297
En 2024	**221**	**165**	**581**	**491**	**299**

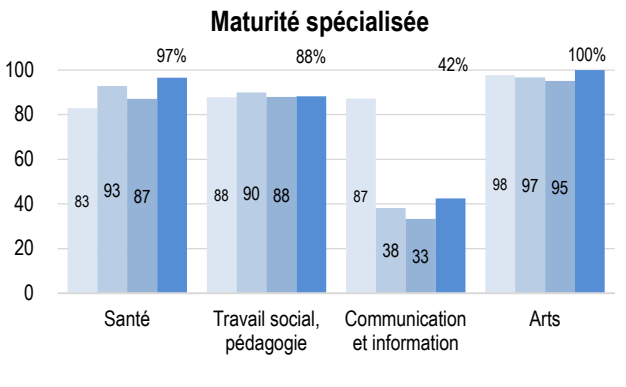

Nombre de personnes candidates selon l'option :

En 2021	235	238	39	43
En 2022	182	218	34	30
En 2023	209	242	18	41
En 2024	**233**	**265**	**33**	**41**

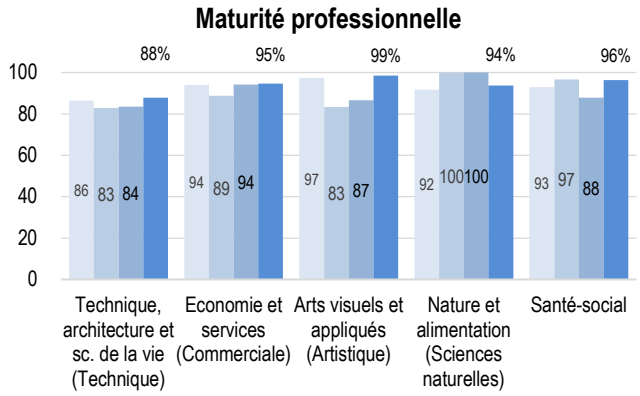

Nombre de personnes candidates selon l'orientation :

En 2021	110	584	78	24	28
En 2022	117	417	60	11	30
En 2023	146	378	67	11	33
En 2024	**147**	**388**	**70**	**16**	**27**

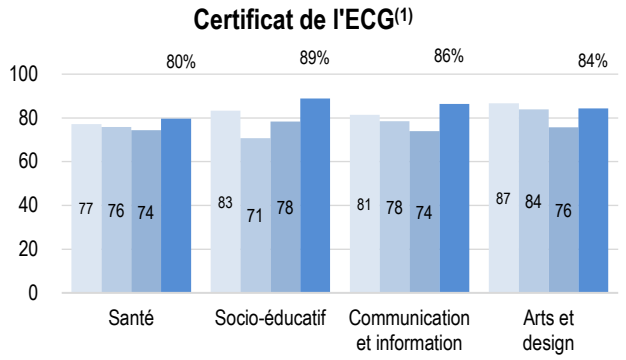

Nombre de personnes candidates selon l'option :

En 2021	345	478	75	75
En 2022	384	551	65	118
En 2023	374	527	73	99
En 2024	**389**	**520**	**88**	**109**

(1) *Hors formation pour adultes.*

Source : SRED/relevé SBA.

G3.e Taux de réussite aux examens de formation professionnelle initiale (CFC et AFP), selon le pôle, 2021 à 2024

Taux de réussite (en %)

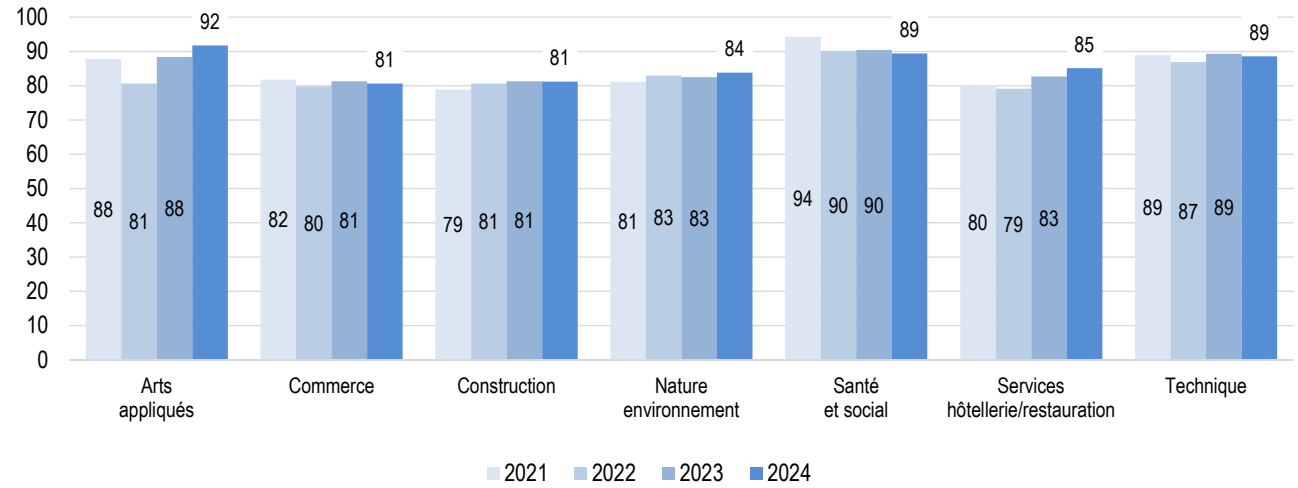

Source : OFPC.

Une réussite à la maturité légèrement plus élevée pour les filles

Dans l'ensemble, sur les sept dernières volées de candidates et candidats (2018 à 2024), filles et garçons réussissent de façon assez proche aux différentes maturités, avec toutefois un léger écart toujours en faveur des filles : environ +0.5 point de pourcentage à la maturité professionnelle, +1 point à la maturité gymnasiale, +3 points à la maturité spécialisée.

Il faut cependant relever que filles et garçons ne choisissent pas tout à fait ni les mêmes filières du secondaire II, ni les mêmes options au sein d'une filière. Les filles sont ainsi majoritaires en maturité gymnasiale et spécialisée, alors que les garçons s'engagent plus souvent vers une maturité professionnelle. De même, au Collège de Genève par exemple, les filles sont nettement plus nombreuses que les garçons à choisir les OS Arts ou Langues (anciennes ou vivantes) alors que les garçons choisissent, proportionnellement, nettement plus souvent qu'elles l'OS Physique et application des maths (voir **G3.f**).

L'option Physique et application des mathématiques est très liée au souhait d'une orientation future à l'EPFL : c'est ainsi le cas d'environ la moitié des jeunes ayant eu cette OS (voir fiche *H3. Poursuite de la formation après une certification secondaire II*). Le choix de cette OS concerne 19% des garçons qui se sont présentés aux examens de la maturité gymnasiale en 2024 (soit 135 garçons sur l'ensemble du canton). La proportion de filles choisissant l'OS Physique et application des mathématiques concerne en revanche seulement 3% des candidates (soit moins d'une trentaine de filles sur l'ensemble du canton). Les actions de sensibilisation menées dans le cadre du Plan d'action « mathématiques et sciences de la nature » (MSN) et du plan MINT (Mathématiques, Informatique, sciences Naturelles et Technique) visant notamment à encourager l'intérêt des filles pour les disciplines scientifiques ne sont pas encore suivies d'effet.

En moyenne sur les sept dernières volées, et à OS identique, filles et garçons réussissent de manière équivalente à la maturité gymnasiale dans le cas de l'OS Physique et application des mathématiques et de l'OS Économie et droit. Les filles réussissent mieux que les garçons à la maturité gymnasiale uniquement dans le cas de l'OS Langues (anciennes ou vivantes) avec +2 points et de l'OS Arts (+3 points), options qui regroupent ensemble environ 40% des élèves s'étant présentés à l'examen.

Dans le cas de la maturité spécialisée, sur les sept dernières volées de 2018 à 2024, les filles réussissent mieux que les garçons à l'exception de l'option Communication et information (–4 points), option qui est de manière générale moins réussie que les autres et qui concerne peu d'élèves.

Les filles s'engagent moins souvent dans la formation professionnelle et représentent, en 2024, 41% des personnes candidates à la maturité professionnelle. Elles sont particulièrement absentes dans l'option Technique dont elles représentent seulement 12% des personnes candidates en 2024. Dans cette option, sur les sept dernières volées, elles réussissent un peu moins bien l'examen que les garçons (–2 points). En revanche, filles et garçons ont réussi de manière similaire dans l'orientation Artistique et santé/social en moyenne sur les sept volées 2018 à 2024.

G3.f Taux de réussite à la maturité (gymnasiale, spécialisée et professionnelle), selon l'option et le genre, moyenne 2018-2024

	Nombre total de candidat·es			Proportion de femmes			Taux de réussite à l'examen (moyenne 2018-2024)		Écart de réussite (% femmes – % hommes) (en points de %)
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	Hommes	Femmes	
Maturité gymnasiale	1'573	1'729	1'710	57%	60%	58%	95.2%	96.5%	+1.3
Langues (anciennes ou vivantes)	334	324	221	72%	74%	76%	95.6%	97.7%	+2.0
Physique et application des maths	176	174	162	16%	30%	17%	96.4%	96.5%	+0.0
Biologie et chimie	429	553	568	55%	55%	58%	94.7%	95.5%	+0.7
Économie et droit	396	400	473	50%	56%	53%	94.5%	94.7%	+0.2
Arts (arts visuels, musique)	238	278	286	76%	76%	75%	95.3%	98.5%	+3.2
Maturité spécialisée	464	510	572	62%	65%	67%	82.5%	85.4%	+2.9
Santé	182	209	233	64%	64%	67%	80.9%	83.6%	+2.8
Travail social et pédagogie	218	242	265	64%	67%	69%	85.7%	87.9%	+2.3
Communication et information	34	18	33	47%	50%	42%	68.9%	64.4%	-4.4
Arts (arts et design, théâtre et musique)	30	41	41	53%	63%	78%	92.9%	95.2%	+2.3
Maturité professionnelle	635	635	648	41%	39%	41%	92.7%	93.0%	+0.4
Technique	117	146	147	11%	12%	12%	88.4%	86.1%	-2.4
Commerciale / Économie et services	417	378	388	42%	42%	43%	94.5%	93.4%	-1.1
Artistique	60	67	70	72%	69%	83%	91.2%	91.3%	+0.1
Sciences naturelles	11	11	16	55%	9%	50%	94.5%	96.8%	+2.3
Santé-social	30	33	27	73%	57%	67%	94.6%	94.4%	-0.2

N.B. Hors formations pour adultes. Les données 2018 à 2021 figurent dans le classeur Excel sur la page des Repères et indicateurs statistiques (RIS).

Source : SRED/relevé SBA.

Réussite à la maturité gymnasiale très élevée quel que soit le milieu social

D'un point de vue social, la maturité spécialisée et la maturité professionnelle accueillent une population relativement proche, qui se distingue assez nettement des candidates et candidats à la maturité gymnasiale. Par exemple, les élèves de milieu favorisé représentent 33% des candidates et candidats à la maturité gymnasiale en moyenne sur les sept dernières volées 2018 à 2024, soit deux fois plus que pour la maturité spécialisée (14%) ou professionnelle (15%). Inversement, les jeunes ayant une origine sociale modeste s'orientent moins souvent vers le Collège à la fin du secondaire I que les jeunes des milieux plus favorisés (voir fiche *D4. Transitions vers l'enseignement secondaire II*). En moyenne, sur les sept dernières volées, ils ou elles représentent ainsi 19% des candidates et candidats à la maturité gymnasiale (contre environ 35% des élèves pendant la scolarité obligatoire).

Le taux de réussite à la maturité gymnasiale est très élevé quel que soit le milieu social des élèves : en moyenne sur les sept dernières volées, 94% des élèves de milieu modeste ont obtenu leur maturité gymnasiale à la fin de la 4e année ; les élèves de milieu favorisé réussissent un peu mieux avec un taux de réussite de 97% (voir **G3.g**). Le taux de réussite des candidates et candidats à la maturité professionnelle est identique quel que soit le milieu social des élèves (92% ou 93%). La réussite à la maturité spécialisée varie quant à elle de 82% pour les élèves de milieu modeste à 86% pour les élèves de la classe moyenne. D'une manière plus générale, ces résultats montrent que les différences selon le milieu social d'origine sont davantage visibles durant les parcours de formation qu'à l'examen qui intervient à la fin du parcours secondaire II.

G3.g Taux de réussite à la maturité (gymnasiale, spécialisée et professionnelle), selon la catégorie socioprofessionnelle des parents, moyenne 2018-2024

	Proportion parmi les candidat·es				Taux de réussite à l'examen		
	Cadres supérieur·es et dirigeant·es	Employé·es, cadres intermédiaires	Ouvrier·ières, divers et sans indication	Total	Cadres supérieur·es et dirigeant·es	Employé·es, cadres intermédiaires	Ouvrier·ières, divers et sans indication
Maturité gymnasiale	33%	48%	19%	100%	97%	96%	94%
Maturité spécialisée	14%	47%	39%	100%	84%	86%	82%
Maturité professionnelle	15%	48%	38%	100%	93%	92%	93%

Lecture : 33% des candidat·es à la maturité gymnasiale sont des enfants de cadres supérieur·es et dirigeant·es. Ils ou elles réussissent l'examen dans 97% des cas.

Source : SRED/relevé SBA.

Une réussite à l'examen en partie liée au parcours durant le secondaire II

Décliner le taux de réussite selon l'existence ou non de réorientations ou d'un redoublement durant le parcours au secondaire II permet de voir si le parcours scolaire antérieur des jeunes a une influence sur la réussite aux examens. En ce qui concerne les réorientations, les jeunes ayant commencé par suivre une formation gymnasiale avant de se réorienter vers l'ECG présentent un taux de réussite nettement supérieur (84% *vs* 73% pour celles et ceux qui ne sont pas passés par le Collège) (voir **G3.h**). Ce résultat suggère que les jeunes qui ont connu un passage par le Collège avant une réorientation à l'ECG ont pu capitaliser une partie de leurs acquis au Collège. En revanche, le passage par le Collège n'a pas ou peu d'incidence sur le taux de réussite à la maturité professionnelle ou à la maturité spécialisée.

G3.h Taux de réussite aux examens (certificat d'ECG, maturité spécialisée ou professionnelle), selon le passage ou non par le Collège, moyenne 2018-2024

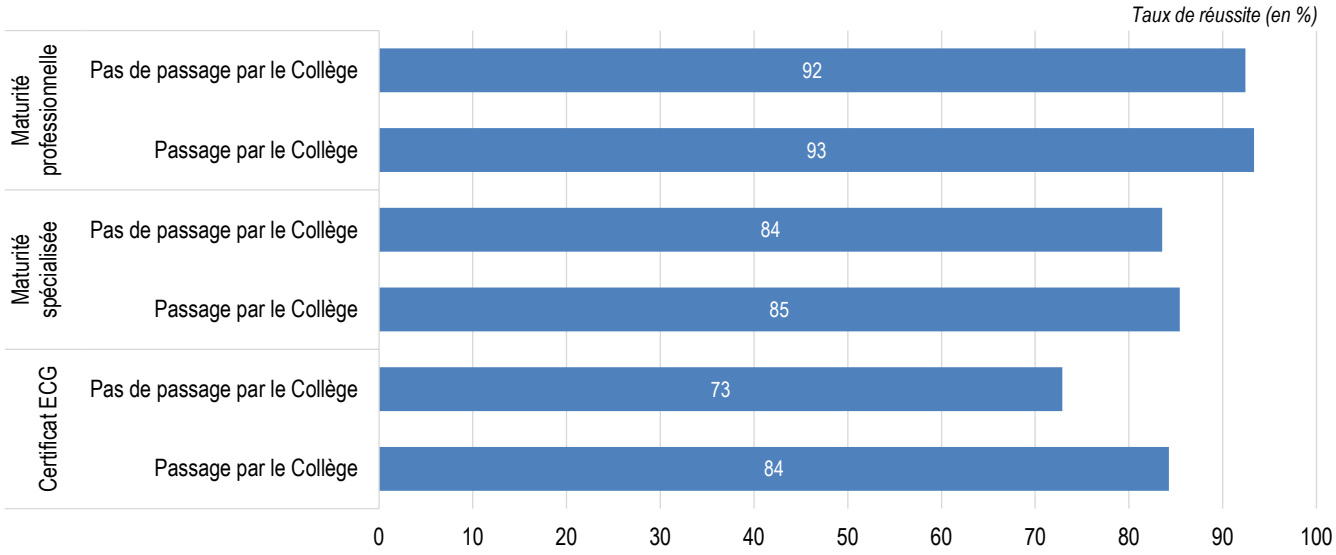

Source : SRED/relevé SBA.

En ce qui concerne l'influence du redoublement sur la réussite à l'examen, les jeunes ayant redoublé durant leur cursus à l'ECG réussissent l'examen moins fréquemment, qu'il s'agisse du certificat d'ECG (écart de 12 points par rapport aux candidates et candidats n'ayant pas redoublé) ou de la maturité spécialisée (écart de 8 points) (voir **G3.i**). Ceci suggère que les difficultés initiales, qui ont mené au redoublement durant le cursus ECG, n'ont pas été entièrement surmontées avant l'examen pour une partie des jeunes.

Pour la maturité professionnelle et gymnasiale, la proportion de redoublantes et redoublants qui se présentent à l'examen est moins élevée qu'à l'ECG. En effet, les possibilités de réorientation sont plus importantes durant ces deux formations (réorientation vers l'ECG ou la formation professionnelle depuis le Collège, réorientation vers un cursus CFC sans maturité pour les élèves suivant le cursus CFC+MP). Néanmoins, pour les candidates et candidats à la maturité gymnasiale, l'écart de réussite à l'examen est de 6 points selon que les jeunes ont connu ou non un redoublement. Pour les candidates et candidats à la maturité professionnelle l'écart est nettement moins important (3 points).

G3.i Taux de réussite à l'examen selon l'existence ou non d'un redoublement, moyenne 2018 à 2024

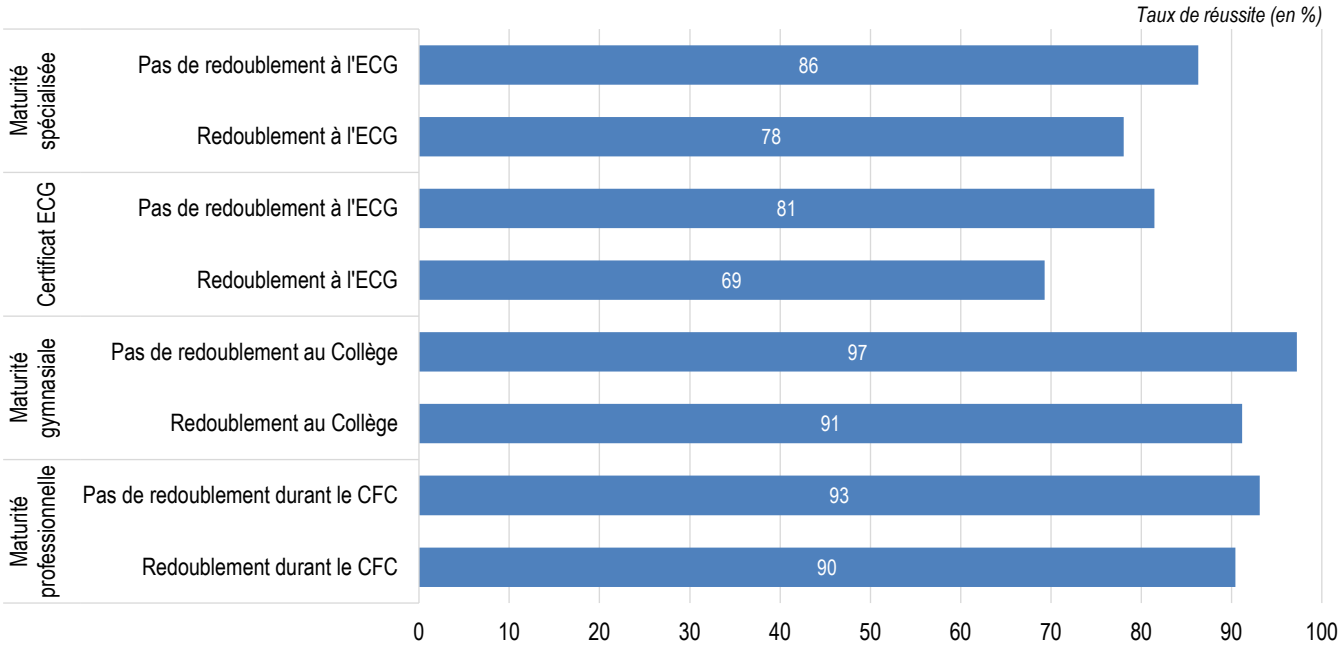

Source : SRED/relevé SBA.

Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Rami Mouad (éd. Narain Jagasia)

Pour en savoir plus

- CSRE (2023). *L'éducation en Suisse. Rapport 2023*. Aarau : Centre suisse pour la coordination pour la recherche en éducation.
- Ducrey, F., Hrizi, Y., Mouad, R. (2022). *Portrait de l'AFP à Genève. Regards des jeunes, des écoles et du monde professionnel*. Genève : SRED. https://www.ge.ch/document/27962/telecharger
- OFPC (2025). La formation professionnelle à Genève. Constats et données chiffrées. https://www.citedesmetiers.ch/app/uploads/2025/04/CDC_EDITION_2025_WEB_V2.pdf
- OFS (2024a). Résiliation du contrat d'apprentissage, réentrée, statut de certification - Résultats pour la formation professionnelle initiale duale (AFP et CFC). https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science.gnpdetail.2024-0117.html
- OFS (2024b). Maturités professionnelles : tableaux de base 2000-2023. https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.assetdetail.31946935.html
- Mouad, R. & Brüderlin, M. (2020). *L'école de culture générale à Genève : une école singulière au cœur du secondaire II. Parcours et représentations*. Genève : SRED. https://www.ge.ch/document/20988/telecharger
- Rastoldo, F. (2021). *Évolution de la formation duale à Genève : quelques balises*. Genève : SRED. https://www.ge.ch/document/24800/telecharger
- Hrizi, Y. Ducrey, F. Mouad, R. (2020). *Attractivité et valorisation des titres de la formation professionnelle. Panorama de la formation professionnelle*. Genève : SRED. https://www.ge.ch/document/19634/telecharger
- Plan MINT https://www.ge.ch/dossier/egalite-lgbtiq-violences/plans-action-objectifs/plan-action-mint-2018-2023

Pour comprendre ces résultats

Données prises en compte

- Les données sont collectées dans le cadre du relevé fédéral des diplômes (« relevé SBA ») pour la maturité gymnasiale, le certificat d'école de culture générale, la maturité spécialisée, la maturité professionnelle, le certificat complémentaire à la maturité professionnelle (passerelle « Dubs » permettant, après une formation d'une année, de rejoindre une haute école universitaire) ;

- les données proviennent de l'OFPC pour les CFC et AFP (cela inclut quelques CFC préparés dans une école privée).

La **maturité professionnelle** est accessible par deux voies :

- **Voie intégrée :** la maturité professionnelle se prépare parallèlement au CFC durant l'apprentissage (MP 1) avec un jour supplémentaire de cours à l'école.

- **Voie post-CFC :** la maturité professionnelle se prépare après l'obtention du CFC, à plein temps en école (1 année) ou en emploi (2 ans).

Le **certificat d'école de culture générale pour adultes** n'est pas pris en considération : la notion de candidate et candidat ayant réussi/échoué n'a pas de signification car il s'agit d'une formation modulable, basée sur la reconnaissance des acquis et sur un système d'unités de valeur capitalisables (tranches d'enseignement dont la réussite est gardée en compte), permettant des études à temps partiel sur une durée allant de 1 à 5 ans.

Conditions d'obtention des diplômes en 2020 : dans le contexte de la pandémie de covid-19 et des conditions difficiles (enseignement à distance), les modalités des examens et de délivrance des certificats ont été modifiées pour l'année 2020 : suppression des examens oraux, possibilité de suppression des examens écrits, délivrance des certificats sur la base des notes obtenues durant l'année.

Pour les CFC et les AFP, des notes calculées à partir de la note d'expérience et de la note d'école ont remplacé en 2020 les examens finaux pour les connaissances professionnelles et la culture générale. L'évaluation des compétences pratiques a été réalisée par l'entreprise formatrice. Chaque organisation faîtière responsable d'une profession ou d'un champ professionnel a proposé une formule *ad hoc*, avec un travail pratique à réaliser lorsque cela était possible, mise en œuvre dans toute la Suisse.

Lien vers les données : https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistique

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Service de la recherche en éducation
12, Quai du Rhône ● 1205 Genève
Tél. +41/0 22 546 71 00 ● Fax +41/0 22 546 71 02 ● sred@etat.ge.ch ● www.ge.ch/sred